

Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens

Une vue d'ensemble des révisions apportées aux comptes financiers et du patrimoine, 1999 à 2025



Date de diffusion : le 11 décembre 2025

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Vue d'ensemble.....	4
Révisions apportées aux prêts non hypothécaires	5
Mises à jour des prêts hypothécaires.....	7
Taux d'intérêt effectifs des ménages.....	8
Mise à jour des estimations du bilan national pour les administrations publiques autochtones.....	8
Sommaire des révisions	10
Changements qui seront apportés aux comptes financiers et du patrimoine	11
Annexe	12
Notes	15

Une vue d'ensemble des révisions apportées aux comptes financiers et du patrimoine, 1999 à 2025

Vue d'ensemble

Le Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM) est une source de renseignements précieux pour les entreprises, les administrations publiques et les citoyens. Ces comptes fournissent aux utilisateurs des précisions importantes sur le fonctionnement interne de l'économie, les tendances économiques courantes et les interactions entre les divers secteurs de l'économie. Afin que ces comptes demeurent pertinents, les concepts, les méthodes, les systèmes de classification, et les sources de données sous-jacentes doivent être mises à jour périodiquement.

Des révisions statistiques sont effectuées régulièrement dans le SCCM afin d'y intégrer les renseignements disponibles les plus récents. En général, ces révisions se limitent aux mois ou aux trimestres d'une année de référence donnée ou, sur une base annuelle, aux deux ou trois années précédentes.

Périodiquement, on procède à des révisions exhaustives, qui dépassent généralement la portée des révisions régulières, afin d'améliorer les méthodes d'estimation et d'intégrer des sources de données améliorées et de nouveaux concepts.

Le présent document donne un aperçu des récents changements apportés aux comptes financiers et du patrimoine (CFP) pour le troisième trimestre de 2025. Les CFP sont un ensemble intégré de comptes au sein du SCCM et ils comprennent les comptes du bilan national (CBN), les comptes des flux financiers (CFF) et le compte des autres changements d'actifs (CACA). Les changements importants sont présentés ci-dessous, mais d'autres révisions mineures ont également été apportées aux CFP en raison de l'intégration de données tirées de sources de référence et d'autres améliorations aux données des CFP.

L'un des principaux objectifs de ces révisions était d'accroître l'intelligibilité et la cohérence des estimations tout en assurant une meilleure harmonisation avec les lignes directrices internationales¹. Les révisions avaient aussi pour objectif secondaire d'harmoniser les estimations entre différents programmes afin d'assurer la cohérence entre les concepts et les produits statistiques.

Révisions apportées aux prêts non hypothécaires

Traitement des acceptations bancaires

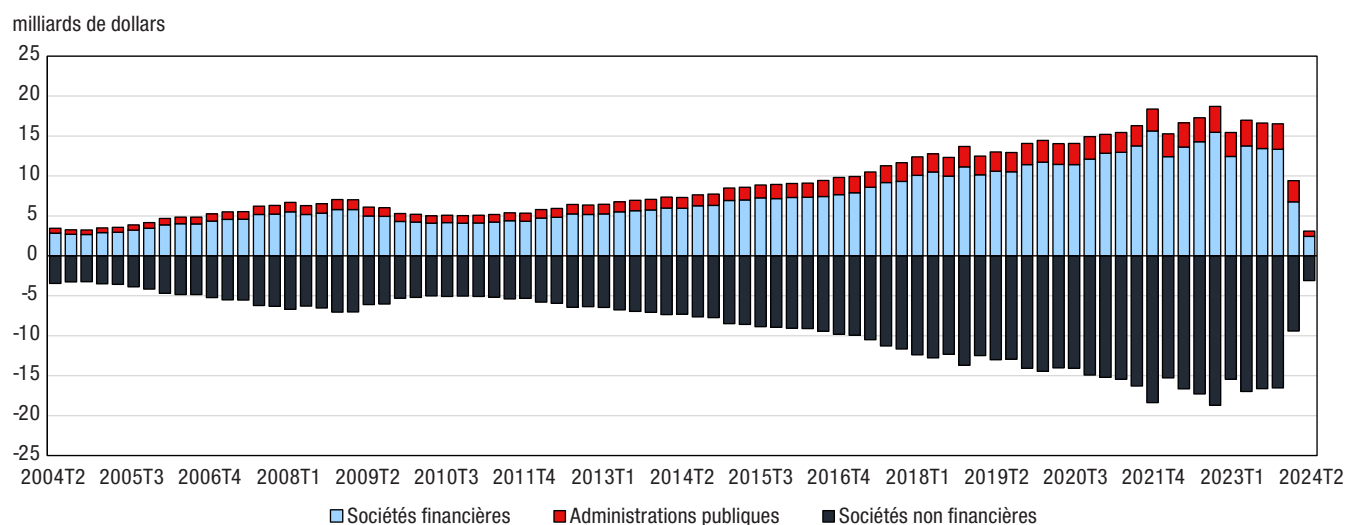
Dans le bilan national, les acceptations bancaires sont traitées comme des titres d'emprunt émis par les banques à charte. Ces titres ont un élément d'actif correspondant, sous la forme d'engagements de clients au titre d'acceptations. Il y a aussi des acceptations que des banques émettrices ont achetées et qu'elles détiennent comme prêts et pour lesquelles il n'y a pas de passif correspondant lié au titre d'emprunt. Dans les deux cas, ces actifs sont combinés et classés comme des prêts de banques à charte, c'est-à-dire des prêts associés à des acceptations bancaires.

Le prolongement « de qui à qui » du bilan national identifie les relations entre les détenteurs d'actifs et les détenteurs de passifs pour chaque instrument financier (p. ex. les secteurs des emprunteurs à qui les banques à charte accordent des prêts). Pour les banques, on peut y parvenir en utilisant des données réglementaires, qui permettent de déterminer les actifs de prêts par contrepartie, comme les prêts accordés aux administrations publiques, aux sociétés ou aux particuliers.

Toutefois, les renseignements sur les contreparties pour les prêts associés à des acceptations bancaires ne se trouvent pas dans les données réglementaires. Par conséquent, les prêts ont été traités comme des relations directes entre les banques (les prêteurs) et les sociétés non financières (les emprunteurs), ces dernières détenant un passif sous forme de prêts auprès des banques.

Après l'[abandon de la publication du Canadian Dollar Offered Rate en juin 2024](#), la forte baisse des acceptations bancaires en circulation et la rotation vers d'autres formes d'emprunt par les sociétés non financières ont révélé que les autres secteurs obtenaient également du financement en utilisant les prêts associés à des acceptations bancaires. Il en a résulté une surestimation de l'emprunt des sociétés non financières et une sous-évaluation de l'emprunt des autres secteurs auprès des banques à charte. Dans cette dernière publication, grâce à l'intégration de nouvelles données, les prêts associés à des acceptations bancaires ont pu être entièrement ventilés par secteur à partir du premier trimestre de 2004. Cela a permis d'obtenir des niveaux d'emprunt plus précis parmi les secteurs débiteurs.

Graphique 1
Resectorisation des prêts liés aux acceptations bancaires



Source : Statistique Canada, « Une vue d'ensemble des révisions apportées aux comptes financiers et du patrimoine, 1999 à 2025 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2025.

Reclassifications des types de prêts ou des contreparties prêteuses

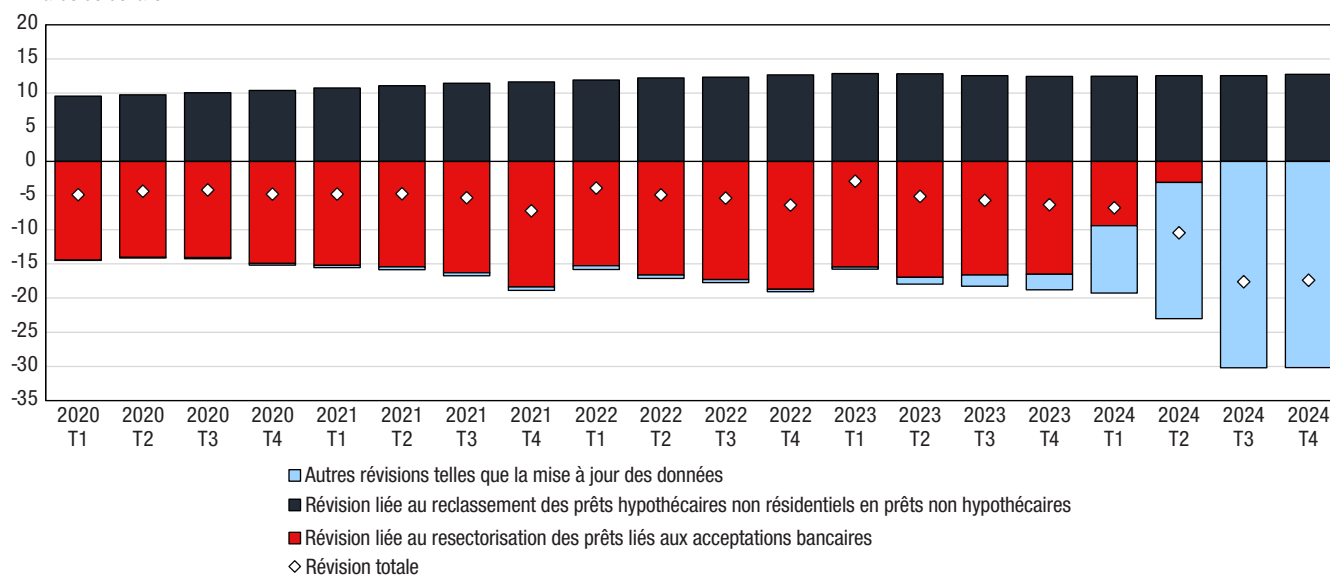
Les actifs sous forme de prêts sont régulièrement reclassés entre types de prêts ou entre contreparties débiteuses, en raison d'une amélioration des processus de classification des prêteurs, d'une plus grande accessibilité aux renseignements à partir desquels les classifications sont établies ou de l'ajout de nouvelles classifications. Toutes choses égales par ailleurs, les changements qui découlent de ces reclassifications sont traités comme d'autres changements d'actifs dans les comptes financiers et du patrimoine. Toutefois, si l'on dispose de renseignements qui permettent d'intégrer les reclassifications à une période plus ancienne, c'est l'approche à privilégier puisqu'elle contribue à créer une série chronologique cohérente et plus longue. Au moment de la présente diffusion, trois reclassifications notables ont été intégrées pour les prêts non hypothécaires.

Dans le premier cas, une acquisition faisant intervenir deux entités du même secteur (toutes deux des banques à charte) a donné lieu à la reclassification de prêts hypothécaires non résidentiels en prêts non hypothécaires. Étant donné la souplesse existante en ce qui concerne la manière de déclarer les prêts à la construction dans les déclarations réglementaires, de même que la nature évidente du nouveau traitement, cette reclassification a été intégrée rétroactivement. Une deuxième reclassification concernait des estimations plus détaillées des prêts par type de prêt (c.-à-d. prêts pour véhicules automobiles, maisons mobiles, etc.); celle-ci n'a pas modifié les agrégats du crédit globaux puisqu'il s'agissait simplement d'un échange entre des composantes du même agrégat. Enfin, pour une partie des prêts accordés aux ménages par les administrations publiques provinciales (ce qui comprend les dettes comme les prêts aux étudiants), la contrepartie a été reclassifiée pour passer des ménages aux administrations publiques locales afin de tenir compte des renseignements mis à jour sur l'objet de ces prêts.

Graphique 2

Révisions des prêts accordés par les banques à charte aux sociétés privées non financières

milliards de dollars

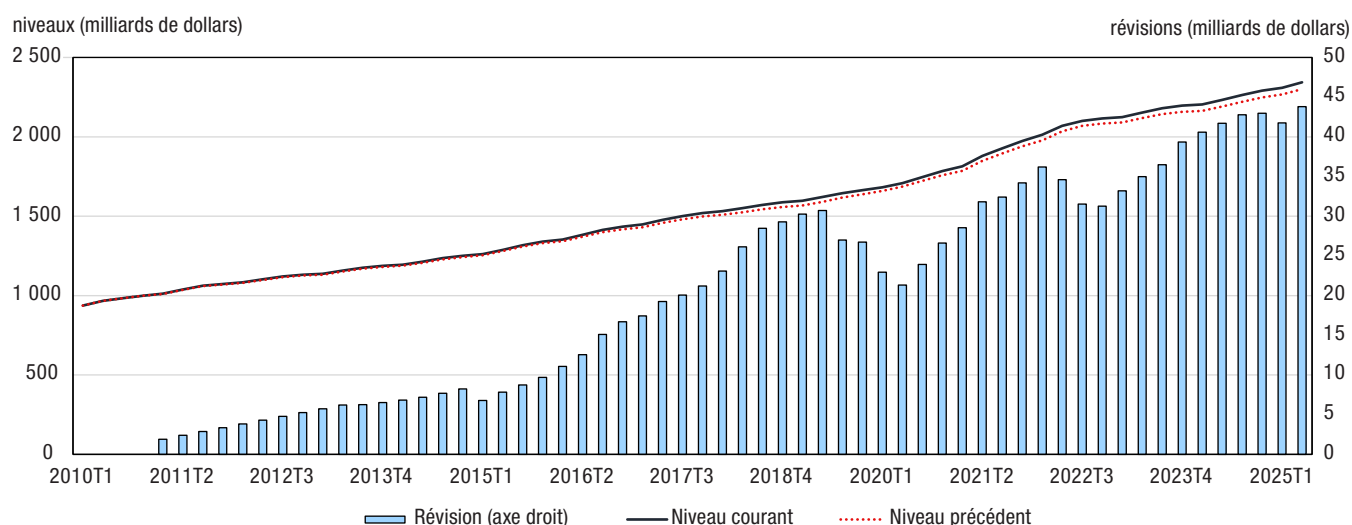


Source : Statistique Canada, « Une vue d'ensemble des révisions apportées aux comptes financiers et du patrimoine, 1999 à 2025 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2025.

Mises à jour des prêts hypothécaires

Les actifs sous forme de prêts hypothécaires résidentiels ont été révisés à la hausse pour les sociétés financières accordant des prêts, compte tenu des nouveaux renseignements déclarés. Les prêts hypothécaires hors bilan, c'est-à-dire les actifs qui peuvent être radiés selon les règles comptables des entreprises, ont été réintégrés au bilan de ce secteur de prêt. Avant cela, une partie de l'information sur ces prêts hypothécaires hors bilan était saisie au moyen des renseignements réglementaires sur les titres adossés à des hypothèques émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et les prêts hypothécaires correspondants. Or, cette source ne permettait pas de rendre pleinement compte de tous les prêts hypothécaires titrisés. Des mises à jour ont donc été apportées à partir du premier trimestre de 2011, en se fondant sur les tendances des actifs sous forme de prêts hypothécaires non titrisés existants et les repères annuels disponibles dans les états financiers. En janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou IFRS) ont été adoptées. En vertu de ces normes, les institutions financières passant aux IFRS ont réinscrit les actifs titrisés, comme les prêts hypothécaires, à leurs bilans consolidés, conformément aux dispositions des règles relatives à la comptabilisation ou à la radiation fixées par la norme comptable. Pour ce qui est des passifs des sociétés financières accordant des prêts, on a noté une hausse correspondante des titres adossés à des hypothèques, qui sont classés comme des obligations dans le bilan national. Du point de vue des emprunteurs, la principale répercussion a été observée sur la dette des ménages, étant donné qu'ils sont les principaux emprunteurs pour ce qui est des prêts hypothécaires résidentiels.

Graphique 3
Révisions apportées à la dette hypothécaire résidentielle des ménages

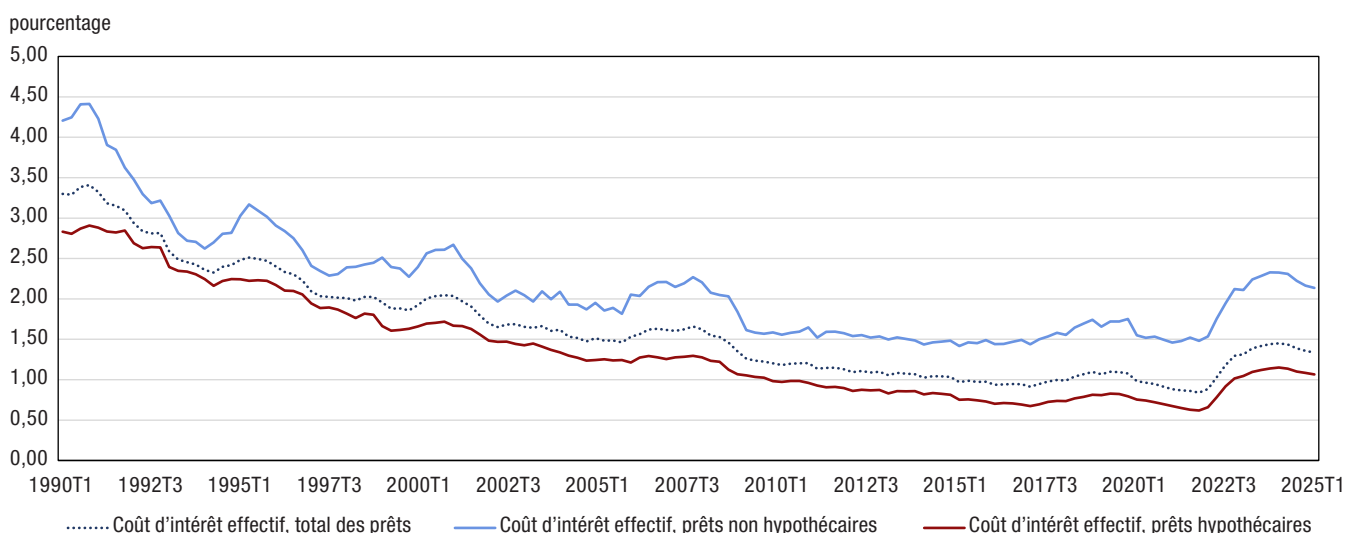


Source: Statistique Canada, « Une vue d'ensemble des révisions apportées aux comptes financiers et du patrimoine, 1999 à 2025 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2025.

Taux d'intérêt effectifs des ménages

À l'aide des renseignements provenant des CFP, on peut calculer le coût d'intérêt effectif, qui correspond aux charges d'intérêt payées au cours d'une période donnée en proportion des passifs portant intérêt en cours à la fin de cette période. Celui-ci peut permettre de faire ressortir les coûts d'emprunt agrégés. Des séries de taux d'intérêt effectifs existaient déjà pour les secteurs des [administrations publiques](#) et des [sociétés](#), et d'autres sont maintenant disponibles pour le secteur des [ménages](#) pour l'ensemble des prêts, les prêts non hypothécaires et les prêts hypothécaires. Les taux d'intérêt effectifs des ménages correspondent au total des charges d'intérêt sur prêt payées au cours d'une période donnée (un trimestre) en proportion des prêts en cours à la fin de cette période. Ils comprennent les prêts non hypothécaires et les prêts hypothécaires, et ils tiennent compte des paiements d'intérêt associés aux nouveaux emprunts et aux emprunts en cours.

Graphique 4
Coût d'intérêt effectif des ménages



Source : Statistique Canada, « Une vue d'ensemble des révisions apportées aux comptes financiers et du patrimoine, 1999 à 2025 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2025.

Mise à jour des estimations du bilan national pour les administrations publiques autochtones

Au cours des dernières années, divers projets se sont concentrés sur la production et la diffusion de statistiques économiques pour la population autochtone, ainsi que sur l'amélioration des statistiques existantes qui portent sur les administrations publiques autochtones, les entreprises, et les activités dans le cadre macroéconomique. Par exemple, le [Compte économique des peuples autochtones](#) (CEPA), le premier du genre, fournit une mesure exacte et complète des contributions des Autochtones à l'économie canadienne. Selon le CEPA, qui a été diffusé pour la première fois au début de 2022, le revenu intérieur brut gagné par les Autochtones (RIB des Autochtones) a atteint les 60 milliards de dollars en 2022 et a augmenté de 74,7 % depuis 2012, ce qui est supérieur à la croissance observée pour l'ensemble de l'économie.

Toutefois, il existe d'importantes lacunes statistiques en ce qui concerne les données sur les Autochtones présentées dans le Système canadien des comptes macroéconomiques. Deux de ces lacunes concernent le bilan du secteur des administrations publiques autochtones. Il s'agit de ce qui suit :

- Aucun renseignement sur les détentions d'actifs financiers;
- Aucun renseignement sur le patrimoine (c.-à-d. la valeur nette, ou la valeur de tous les actifs moins tous les passifs) :
 - Cela vient du fait que les passifs financiers sont estimés par recoupement comme étant égaux à la valeur des actifs non financiers.

Pour combler ces lacunes statistiques, des travaux ont été entrepris en vue d'améliorer les estimations du patrimoine des administrations publiques autochtones dans les comptes financiers et du patrimoine. Ces travaux ont abouti à la compilation des estimations provisoires des actifs financiers, des passifs et de la valeur nette². Les principales sources de données étaient le programme de [Statistiques de finances publiques](#), les [Comptes publics du Canada](#) et les [comptes des revenus et dépenses](#), et elles contenaient des renseignements tirés des états financiers accessibles au public ainsi que des renseignements sur les contreparties en lien avec les transferts gouvernementaux des administrations publiques fédérales, provinciales et territoriales aux administrations publiques autochtones. Cependant, ces estimations provisoires comportent plusieurs limites. Par exemple, elles ne portent que sur les gouvernements des Premières Nations et sont présentées selon l'exercice (qui se termine le 31 mars). Par ailleurs, une imputation est effectuée pour les régions où aucune donnée n'a été déclarée. Cela touche surtout les périodes les plus récentes, étant donné le moment où les données sont accessibles.

Tableau 1**Estimations préliminaires de la valeur nette des administrations publiques autochtones**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	millions de dollars									
Total des actifs	39 853	41 207	45 954	49 646	52 052	56 979	65 594	79 263	83 365	95 006
Actifs non financiers	30 497	30 622	33 376	34 663	35 812	38 257	43 232	52 644	53 581	55 709
Actifs fixes	19 738	20 171	20 947	22 327	23 462	24 751	26 711	30 949	33 895	35 804
Logements	8 812	9 116	9 599	10 372	10 799	11 467	12 820	14 756	15 910	16 665
Autres bâtiments et ouvrages de génie civil	10 479	10 557	10 833	11 385	12 035	12 595	13 136	15 227	16 766	17 784
Machines et matériel	385	429	439	475	521	563	626	829	1 070	1 194
Produits de la propriété intellectuelle	62	69	76	95	107	126	129	137	149	161
Ressources naturelles	10 759	10 451	12 429	12 336	12 350	13 506	16 521	21 695	19 686	19 905
Terrains supportant des logements	5 725	6 416	7 563	7 629	7 560	8 186	11 208	14 054	11 552	11 545
Terrains supportant des bâtiments et des ouvrages de génie civil	3 748	3 740	3 901	4 102	4 340	4 490	4 707	5 572	6 301	6 808
Actifs en ressources naturelles à l'exclusion des terrains	1 286	295	965	605	450	830	606	2 069	1 833	1 552
Actifs financiers nets	3 980	4 383	5 858	7 558	8 178	10 433	13 021	16 123	18 289	26 652
Total des actifs financiers	9 356	10 585	12 578	14 983	16 240	18 722	22 362	26 619	29 784	39 297
Total des devises et dépôts	1 988	2 502	3 492	4 875	5 276	7 020	9 095	10 933	12 250	13 929
Titres de dette	276	300	330	324	350	527	443	475	563	637
Prêts	387	462	519	536	542	657	665	678	737	801
Actions et parts de fonds d'investissement	3 602	3 973	4 457	4 900	4 903	5 455	6 435	7 146	7 949	8 673
Autres comptes à recevoir	3 103	3 348	3 780	4 348	5 169	5 063	5 724	7 387	8 285	15 257
Total du passif	5 376	6 202	6 720	7 425	8 062	8 289	9 341	10 496	11 495	12 645
Total des devises et dépôts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de dette	131	132	169	176	120	116	176	216	244	273
Prêts	2 271	2 667	2 863	3 221	3 544	3 605	4 086	4 506	4 864	5 233
Actions et parts de fonds d'investissement	1 109	1 154	1 196	1 234	1 301	1 324	1 364	1 345	1 249	1 123
Autres comptes à payer	1 865	2 249	2 492	2 794	3 097	3 244	3 715	4 429	5 138	6 016
Valeur nette	34 477	35 005	39 234	42 221	43 990	48 690	56 253	68 767	71 870	82 361

Notes : La valeur nette représente la valeur totale de tous les actifs moins tous les passifs. Auparavant, les actifs financiers n'étaient pas pris en compte dans le bilan national pour le secteur des administrations publiques autochtones. Les passifs ont également été mis à jour pour rendre compte de renseignements supplémentaires sur les instruments et des niveaux plus précis. Actuellement, le secteur des administrations publiques autochtones comprend seulement les actifs et les passifs des gouvernements des Premières Nations. Les données sont présentées selon l'exercice (qui se termine le 31 mars).

Source : Statistique Canada, « Une vue d'ensemble des révisions apportées aux comptes financiers et du patrimoine, 1999 à 2025 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2025.

Même si cette version provisoire du bilan national constitue une première étape, des travaux continueront d'être menés pour préciser les concepts, améliorer la couverture des données et mettre à jour les méthodes d'estimation. Il s'agira notamment de mieux définir l'univers des administrations publiques autochtones, d'élargir la couverture des données, de calculer les flux financiers pour expliquer les variations de stocks d'une période à l'autre et de fournir des estimations trimestrielles. Enfin, étant donné que ces estimations sont provisoires, elles ne sont pas encore intégrées aux CFP.

Les indicateurs macroéconomiques jouent un rôle clé dans l'élaboration des politiques, et l'absence de tels indicateurs concernant les peuples autochtones a longtemps été considérée comme une lacune importante. Dans cet article, Statistique Canada présente des estimations macroéconomiques préliminaires de la valeur nette des administrations publiques autochtones afin de fournir des ressources supplémentaires aux utilisateurs de données. À ce titre, Statistique Canada invite tous les commentaires et toutes les questions concernant les résultats, la méthodologie ou tout autre élément susceptible d'améliorer la qualité et la fiabilité de ce produit.

Sommaire des révisions

Dans l'ensemble, les révisions concernaient 1) des améliorations ciblées ou 2) l'intégration régulière de sources de données et de données repères plus détaillées. Pour le deuxième point, un sommaire des changements est présenté dans le tableau A1. Dans le secteur des ménages, les révisions ont été relativement légères et se sont principalement limitées aux passifs de la période rétrospective pour laquelle les révisions à la dette hypothécaire des ménages ont été apportées (tableau 2). Les autres mises à jour des CFP sont présentées dans le tableau 3.

Tableau 2
Révisions moyennes des principaux agrégats des ménages

	1999T1 à 2010T4	2010T1 à 2019T4	2020T1 à 2024T4
Ménages	millions de dollars		
Investissement financier net	0	0	1 718
Valeur nette	607	8 460	18 772
Total des actifs	1	16	23 931
Total du passif	607	8 476	13 546

Source : Statistique Canada, « Une vue d'ensemble des révisions apportées aux comptes financiers et du patrimoine, 1999 à 2025 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2025.

Tableau 3
Autres changements qui seront intégrés aux séries chronologiques des comptes financiers et du patrimoine (CFP)

Révision	Description du changement
Révisions apportées aux passifs sous forme d'actions cotées en bourse	Les comptes financiers et du patrimoine mesurent le passif en capitaux propres en cours des sociétés nationales cotées en bourse. De plus, ils intègrent les renseignements tirés du programme de Statistiques sur les titres financiers qui portent sur les flux des titres en actions et les niveaux de la valeur au marché. Afin d'assurer une couverture complète pour cet instrument, des données plus détaillées provenant de la Bourse des valeurs canadiennes ont été intégrées à partir du premier trimestre de 2020. Avant cela, des renseignements agrégés étaient utilisés pour tenir compte de toute sous-représentation.
Ressources naturelles	La valeur des ressources naturelles, un élément clé de la richesse du Canada, a été révisée en raison de la mise à jour des données de référence sur la production des industries des ressources et les coûts d'extraction connexes. Cette information est utilisée pour obtenir une mesure de la rente des ressources, qui constitue la base de l'évaluation des ressources naturelles dans les CBN. Comme la méthode d'estimation des ressources naturelles tient compte de cette rente des ressources sur toute la durée de vie des réserves d'un produit de base, des petites révisions des revenus et des dépenses peuvent entraîner des révisions beaucoup plus importantes de la valeur marchande de l'actif figurant au bilan. Pour obtenir plus de renseignements sur la méthodologie utilisée pour estimer le patrimoine en ressources naturelles dans les comptes du bilan national, veuillez consulter Statistiques sur le patrimoine en ressources naturelles dans les comptes du bilan national .
Mise à jour annuelle des modèles de désaisonnalisation	La désaisonnalisation est une technique courante appliquée aux estimations infra-annuelles dans le Système canadien des comptes macroéconomiques, qui vise à trouver, à estimer et à éliminer les variations saisonnières dans une série chronologique. Les premiers efforts visant à présenter des statistiques désaisonnalisées sur le crédit dans les comptes financiers et du patrimoine ont mené à la publication d' estimations désaisonnalisées des emprunts des ménages sur une base trimestrielle . Ce cadre de désaisonnalisation a été étendu à d'autres statistiques sur le crédit avec la publication des agrégats mensuels du crédit (AMC), qui présentent les données désaisonnalisées relatives aux passifs de crédit des ménages par produit de crédit et par secteur de prêt sur une base mensuelle . Aux fins de désaisonnalisation, une mise à jour régulière est entreprise sous la forme de révisions périodiques des modèles sous-jacents et des spécifications servant à produire des estimations à l'aide de la méthode X-12-ARIMA. Les méthodologistes spécialisés en séries chronologiques et en désaisonnalisation analysent les résultats de cette méthode et mettent à jour les spécifications afin de trouver les valeurs aberrantes, de tenir compte de la saisonnalité résiduelle et d'ajuster les modèles de sorte qu'ils reflètent tout changement de chronologie ou d'intensité des variations saisonnières. Dans l'ensemble, les données désaisonnalisées sur le crédit ont été révisées en raison de mises à jour qui ont découlé de cet examen méthodologique et des révisions qui ont été apportés aux données sources non désaisonnalisées.
Biens immobiliers résidentiels	Dans les comptes du bilan national, les biens immobiliers résidentiels sont composés à la fois des « logements » et des « terrains supportant des logements ». Pour calculer ces estimations, Statistique Canada utilise deux principales ressources, à savoir le Programme des valeurs des propriétés et l'Enquête sur la sécurité financière (ESF). Les estimations de la valeur des biens représentent une agrégation des valeurs d'évaluation de toutes les propriétés résidentielles imposables au Canada. Ces renseignements sont fournis par chaque province, soit de manière détaillée, soit de manière agrégée, et sont ajustés de sorte que le prix et le volume de toutes les évaluations combinées représentent la période de référence souhaitée. Ces données annuelles sont généralement disponibles avec un décalage d'environ deux ans et demi; par exemple, pour la dernière publication des CFP, les données de l'année de référence 2023 sont maintenant intégrées (graphique 5). Pour les trimestres à l'extérieur de cette période de référence, les estimations sont basées sur les données trimestrielles de prix et de volume. Les données de l'ESF servent à déterminer la part de l'estimation détenue par les ménages et assurer la cohérence avec les estimations du Programme des valeurs des propriétés. L'ESF est généralement menée tous les trois ans.

Source : Statistique Canada, « Une vue d'ensemble des révisions apportées aux comptes financiers et du patrimoine, 1999 à 2025 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2025.

Changements qui seront apportés aux comptes financiers et du patrimoine

Les efforts continus visant à simplifier et à améliorer la production des comptes financiers et du patrimoine permettront d'atteindre une étape importante en 2026, car un nouveau système de compilation sera adopté. Ce système reposera sur la même logique et les mêmes concepts de comptabilité que ceux qui constituent la base du système actuel. Toutefois, la nomenclature sera normalisée et les principaux aspects de la compilation seront simplifiés. Ce changement en arrière-plan sera à peine perceptible pour les utilisateurs, car les classifications et les vecteurs des séries demeureront inchangés. Il est néanmoins important d'entretenir les pipelines de production dans lesquels les statistiques macroéconomiques sont compilées afin de garantir l'efficacité, la flexibilité, la transparence et la qualité. La mise à jour du système entraînera des modifications des séries chronologiques en dehors de la période de révision habituelle, qui découleront des améliorations apportées à la manière dont les données sont compilées. Des précisions concernant les changements importants seront fournies aux utilisateurs au moment de l'adoption du nouveau système.

Annexe

Tableau A1

Révisions réalisées en raison de différentes versions de sources de données, certains secteurs et instruments des comptes financiers et du patrimoine, exemple pour la période de référence du premier trimestre de 2022

	Estimation trimestrielle initiale	Révisions annuelles ultérieures	Révision annuelle finale
Diffusion	2022T1 (Juin 2022)	2022T3 (Décembre 2022) 2023T3 (Décembre 2022) 2022T4 (Décembre 2022)	2025T3 (Décembre 2025)
Remarques générales	Intégration d'enquêtes infra-annuelles, de données administratives, réglementaires et provenant de tiers.	Révisions des sources de données infra-annuelles (c'est-à-dire augmentation des taux de réponse) ; intégration de sources de données de référence annuelles, notamment les données fiscales administratives, les enquêtes annuelles et les données finales provenant de tiers.	Intégration des données de référence provenant du programme sur le stock de capital, des comptes de revenus et dépenses, de la balance des paiements et de la position extérieure globale.
Catégorie			
Actifs fixes non financiers	Intégration des estimations trimestrielles initiales issues du programme sur le stock de capital.	Intégration des estimations trimestrielles révisées issues du programme sur le stock de capital.	Intégration des données de référence issues du programme sur le stock de capital (avec investissements référencés aux tableaux des ressources et des emplois).
Actifs non financiers, ressources naturelles à l'exclusion des terrains	Intégration des projections trimestrielles initiales des repères annuels du CARN.	Intégration des repères annuels révisés du CARN.	Intégration des repères annuels définitifs du CARN.
Immobilier	Projection de l'estimation de référence basée sur les données disponibles des prix et des volumes.	Intégration des données de référence préliminaires provenant des Valeurs des évaluations foncières des propriétés résidentielles et non résidentielles.	Révisions basées sur les données de référence issues des estimations des Valeurs des évaluations foncières des propriétés résidentielles et non résidentielles et de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF).
Stocks	Intégration des estimations trimestrielles initiales basées sur des enquêtes infra-annuelles.	Intégration des enquêtes infra-annuelles révisées et des enquêtes de référence annuelles.	Intégration des références issues des tableaux des ressources et des emplois pour l'évolution des stocks.
Biens de consommation durables	Intégration des dépenses de consommation finale trimestrielles détaillées initiales des ménages provenant des comptes de revenus et dépenses	Intégration des données révisées des dépenses de consommation finale des ménages trimestrielles détaillées	Intégration des données révisées des dépenses de consommation finale des ménages trimestrielles détaillées référencées aux tableaux des ressources et des emplois
Actions non cotées en bourse	Relevé trimestriel des états financiers (RTEF)– capitaux propres avec projection des secteurs des détenteurs	Statistiques financières et fiscales des entreprises (SFFA) pour les informations de référence sur les détenteurs.	N/A
Secteurs			
Banques à charte	Données réglementaires	Données réglementaires révisées	Retraitements définitifs des données réglementaires
Secteurs et catégories basés sur les résultats du Relevé trimestriel des états financiers (RTEF)	Enquête trimestrielle sur les états financiers (ETEF)	Statistiques financières et fiscales annuelles (SFFA)	Prêts nets définitifs par secteur via les tableaux des ressources et des emplois et les comptes de revenus et de dépenses
Fonds de pension fiduciaires	Enquête trimestrielle sur les fonds de pension fiduciaires ; états financiers	Rapports annuels des pensions	Régimes de retraite au Canada - données administratives
Fonds communs de placement	Données administratives et provenant de tiers	Données administratives et provenant de tiers révisées	Données administratives et provenant de tiers définitives

Tableau A1**Révisions réalisées en raison de différentes versions de sources de données, certains secteurs et instruments des comptes financiers et du patrimoine, exemple pour la période de référence du premier trimestre de 2022**

	Estimation trimestrielle initiale	Révisions annuelles ultérieures	Révision annuelle finale
Ménages	Projections initiales des actifs financiers basées sur l'équilibrage matriciel ; passifs via les données réglementaires et d'enquête	Projections révisées des actifs financiers basées sur l'équilibrage matriciel actualisé ; passifs via les données réglementaires et d'enquête actualisées	Projections définitives des actifs financiers basées sur le dernier équilibrage matriciel ; passifs via les données réglementaires et d'enquête définitives ; intégration d'éléments sélectionnés de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF)
Non-résidents	Estimations initiales dérivées de la Balance des paiements internationaux et du Bilan des investissements internationaux	Enquêtes de référence annuelles, données administratives et données provenant de tier dérivé de la Balance des paiements internationaux et du Bilan des investissements internationaux révisées	Enquêtes de référence annuelles finales, données administratives et données provenant de tier dérivé de la Balance des paiements internationaux et du Bilan des investissements internationaux finales
Administrations publiques	Statistiques des finances publiques (SFP) : préliminaires/modélisées	SFP actualisées : déclarants tardifs, Comptes publics (CP) ; SFP révisées : CP tardifs, premières estimations des administrations locales ; SFP révisées : mises à jour des administrations locales.	Tableaux référentiels des ressources et des emplois ; SFP finale

Source : Statistique Canada, « Une vue d'ensemble des révisions apportées aux comptes financiers et du patrimoine, 1999 à 2025 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2025.

Annexe A2 : Taxonomie des révisions

La révision complète du SCCM englobe normalement six types de révisions : les révisions conceptuelles, les révisions méthodologiques, les révisions des classifications, les révisions statistiques, les révisions de la présentation et les révisions du contenu.

Les révisions conceptuelles reflètent les changements concernant ce qui est mesuré. Par exemple, les concepts fondamentaux des comptes macroéconomiques comprennent les concepts de frontière de la production, de consommation, d'unités institutionnelles, etc. Toute modification de ces définitions ou l'ajout d'un nouveau concept est considéré comme une révision conceptuelle.

Les révisions méthodologiques reflètent les changements apportés à la façon dont les choses sont mesurées ou aux méthodes utilisées pour produire les comptes. Par exemple, la déflation, la désaisonnalisation, l'étalonnage et la modélisation sont des méthodes fréquemment utilisées en comptabilité macroéconomique. Tout changement apporté à ces méthodes ou l'élaboration de nouvelles méthodes est considéré comme une révision méthodologique.

Les révisions des classifications ont lieu lorsque les systèmes de classification (actifs, industries, produits, consommation, etc.) qui sous-tendent les comptes macroéconomiques sont mis à jour. Les révisions des classifications sont nécessaires pour s'assurer que la présentation des comptes macroéconomiques reflète la structure économique et sociale courante.

Les révisions statistiques ont lieu quand de nouvelles sources de données (généralement de plus haute qualité) sont intégrées dans les comptes macroéconomiques.

Les révisions de la présentation ont lieu quand la façon dont les données sont présentées ou les termes utilisés pour décrire les données sont mis à jour, ou lorsque des données supplémentaires sont fournies. Ces révisions sont généralement faites pour correspondre à la terminologie internationale ou pour rendre les données plus intuitives pour les utilisateurs.

Les révisions du contenu reflètent les changements concernant la quantité de détails présentés pour un compte particulier ou un ensemble de statistiques macroéconomiques.

Notes

1. Pour obtenir des précisions sur les lignes directrices nationales actuelles en matière de comptabilité, visiter le site web du [Système de comptabilité nationale](#).
2. La définition de la valeur nette et d'autres agrégats macroéconomiques clés se trouve dans le [Glossaire des comptes nationaux](#) de Statistique Canada.